



# Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

Maison départementale des sports 15 place de la Joliette 13002 Marseille  
04 13 31 68 58

[badminton@13olympique.com](mailto:badminton@13olympique.com) - [www.badminton13.fr](http://www.badminton13.fr)

## Réunion de conseil d'administration du 29 août 2016 à Venelles

### Compte rendu

*Présents* : Jean-Baptiste Adrien, Bruno Bert, Bernard Chappe, Claude Delage, Gilles Dossetto, Marcel Jallet, Patrice Maffait, Pierre Manuguerra, David Meirinho, Nicolas Nottin, Philippe Plaksine.

*Excusés* : Myriam Aubert, Vandick Gonçalves, Stéphanie Jouve, Anh Dào Vernier, Matthieu Vis.

*Invité* : Sydney Lengagne.

Séance ouverte à 18 h 47.

### **Compte rendu**

Le compte rendu de la réunion du 2 mai 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **Sport**

#### Interclubs adultes

La commission propose diverses adaptations de règlement, avec des règles plus précises concernant : la composition des divisions et les nouvelles équipes (la commission conserve toutefois un droit d'exception) ; les horaires ; les poules de la dernière division ; les pénalités.

Ces propositions sont validées à l'unanimité.

En ce qui concerne l'interclubs PromoBad, pas de modification notable. Le conseil repousse toutefois la proposition d'organiser une finale officielle de ce championnat ; si elle a lieu, celle-ci reste amicale.

De façon générale, il est demandé à tous les acteurs, bénévoles et employés, du Comité de partager du mieux possible les informations relatives aux travaux en cours, de façon à pouvoir pallier la défaillance de tel ou tel.

#### Grands prix adultes

Pas de modifications sensibles, mais des étapes féminines ou comprenant des tableaux vétérans seront proposées aux organisateurs.

#### Grands prix jeunes

De nouveaux types d'étapes seront proposés aux organisateurs, afin d'attirer plus de filles, réduire le temps passé dans le gymnase, avoir des compétitions plus attractives et plus homogènes. Ces objectifs doivent rester compatibles avec ceux des organisateurs. Par exemple, deux catégories ou plus de joueurs pourront se succéder sur l'étape à des périodes décalées dans la journée.

#### Accès au haut niveau

En fonction des informations fournies, officiellement ou officieusement, par la ligue régionale, S. Lengagne propose de focaliser les actions sportives vers les benjamins 1re année et plus jeunes (poussins, minibad). Les plus âgés (benjamins 2 et plus) sont pris en charge, en principe et s'ils en ont le potentiel, par le dispositif régional.

Cette action vers les plus jeunes comprend en principe un accompagnement (y compris séances individuelles) pour les plus prometteurs. Matériellement, il ne semble toutefois ni opportun ni possible de développer cette voie cette saison, au moins jusqu'à nouvel ordre.

Cette orientation vers les jeunes pour les actions sportives n'exclut pas la poursuite de l'accompagnement hors sport (suivis, aides...) de joueurs plus âgés, quand les moyens du Comité le permettent.

Pour les TIJ, le Comité poursuivrait la démarche inaugurée en fin de saison : équipe départementale limitée aux benjamins 1 ; proposition de conseiller de plus âgés, moyennant une participation aux frais.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Deux stages sont organisés en septembre : le 4 (plutôt revue d'effectifs de joueurs identifiés) et le 11 (plutôt détection).

### Autres

L'hypothèse d'organiser des championnats départementaux individuels est évoquée. En l'attente de précisions quant à la taxe sur les compétitions que la Ligue veut imposer, aucune décision n'est prise à ce sujet.

Les résultats sportifs obtenus cette saison par les représentants du département sont encore une fois très positifs. Le conseil félicite les lauréats, leurs clubs et leur entourage.

## **Développement**

### Badminton pour tous

Une revue des orientations en cours et des nouveautés (sport santé, notamment) est effectuée. Après discussion, le conseil estime que toutes ces actions figurent au projet associatif actuel du Comité et qu'il convient donc de les poursuivre en ce début de saison. En raison des contraintes de budget, la priorité sera toutefois donnée aux actions les mieux financées, directement ou indirectement.

La nouvelle équipe, qui sera élue en novembre, aura la responsabilité de réviser ou non le projet.

### Formations

Les formations de cadres techniques subissent des modifications importantes. Le conseil approuve la proposition de S. Lengagne de concentrer l'action du Comité vers la filière « animation », qui correspond mieux aux besoins immédiats des clubs et qui permet désormais d'être conclue par un diplôme (CQP) permettant d'être rémunéré.

En pratique, les trois formations à programmer (entrée en formation, animateur bénévole, animateur bénévole jeunes 2) sont similaires à celles que le Comité organisait précédemment.

En ce qui concerne les jeunes arbitres, le Comité souhaite s'orienter vers le dispositif national, tout en demandant à ce que celui-ci soit plus simple, notamment en ce qui concerne les formateurs et les horaires.

La formation SOC est maintenue aux 5 et 6 novembre à Sausset. T. Suresh assurera cette session.

Le Comité maintient son aide aux candidats juges-arbitres : 150 € d'aide dans la limite de cinq demandes.

La journée des dirigeants est prévue le 10 septembre à Aix.

La formation aux premiers secours est provisoirement suspendue, en raison des contraintes financières.

### Clubs

En fin de saison, 3.836 licences, soit une progression de 3,09 %, supérieure à la moyenne nationale (2,33 %) après deux saisons moins heureuses.

Le Comité est intervenu ou intervient auprès de plusieurs clubs afin que l'obligation de licence pour tous les pratiquants Badminton soit mieux respectée.

Aides aux clubs : six dossiers reçus, dont un en retard. Cinq aides accordées, pour un montant total de 1.200 €.

Le sixième projet, intéressant, ne verra un début de concrétisation qu'en 16-17 ; le club pourra donc faire une demande en fin de saison. Le versement de l'aide d'un autre club est soumise à la condition de respect de l'obligation de prise de licence pour tous les pratiquants.

Assistance à la création d'emplois : cinq actions de tutorat et de certification assurées ; indemnisation partielle du Comité en cours, mais pas encore complète ; actions d'influence pour l'obtention d'aides à l'emploi (CNDS, FFBaD) par le club d'Auriol.

Diverses démarches actives sont en cours pour la création de nouveaux clubs en plusieurs lieux.

Le Comité déconseille, en l'état actuel de ses connaissances, de pratiquer la solution de prise de licence en ligne indiquée par la FFBaD. Elle sera peut-être plus fiable la saison suivante.

## **Promotion et communication**

### Commission communication

Le nouveau site a ouvert en juin. Création d'un compte Facebook en cours.

Renouvellement en cours des supports de communication, notamment un dépliant pour les futurs licenciés et un livret résumant l'action fédérale aux dirigeants de club.

L'appel d'offres pour le partenariat sportif a été lancé : délai de réponse début septembre.

### TIJ

Le Comité s'est positionné pour organiser la deuxième étape des trophées interrégionaux jeunes (TIJ). L'accueil à Miramas semble le plus probable. Les clubs et les licenciés sont invités à s'associer à cette manifestation de promotion.

### Tournoi des Minots

Compte tenu du contexte (difficultés financières, non-attribution de la subvention départementale pour l'édition 2016, participation faible, intérêt modéré de la part des clubs...), le conseil décide à l'unanimité de réviser sa décision du 2 mai et de reporter l'édition prévue en 2017.

### Journée promotionnelle à Marseille

La troisième édition de « Bad pour tous, tous au Bad » aura lieu le 28 avril à Marseille, salle Vallier. Elle se placera dans le cadre de la capitale européenne du sport, pour laquelle le Comité a obtenu le label « argent ». Des demandes de subvention sont à faire dès septembre.

## **Administration**

### Assemblées générales

L'AG de fin de saison a connu une affluence record, avec 82 personnes présentes.

L'AG électorale est fixée au mercredi 9 novembre, à Marignane. Ordre du jour : budget 2017, rapport moral, mais surtout élections générales au Comité.

### Subventions

CNDS : Assez forte baisse de la subvention du Comité soit environ 10 % de diminution en deux ans. En outre, quatre demandes de club seulement ont été déposées et deux ont été refusées. Le Comité a écrit une lettre de demande d'explications sur ces décisions, qui n'ont pas été justifiées à cette heure.

Conseil départemental : il se confirme que la subvention au tournoi des Minots n'a pas été accordée.

Dotations de la ligue régionale : les comités ont été invités à remplir, en plein été, une grille de 74 critères, sans avoir d'information sur les méthodes d'évaluation ni la pondération de ces critères. Le Badminton pour tous n'est que l'un de ces 74 critères... À l'inverse d'autres comités, celui des BdR a fourni les informations, avec force détails.

### Finances

La situation financière a été longuement évoquée en AG, notamment la baisse des subventions et de la dotation attribuée par la Ligue (moins 36 %). L'assemblée a approuvé la proposition du conseil pour une augmentation de la licence départementale, ce qui ne suffira pas à équilibrer les prochains budgets. Le conseil y travaillera et validera la proposition à l'AG de novembre par un vote à distance.

### Tarifs

Le conseil débat du montant des différents tarifs du Comité (hors licences, votées en AG). Il ne souhaite pas pénaliser plus les clubs et licenciés qui participent aux activités du Comité.

En conséquence, les tarifs des compétitions et des formations restent pour la plupart inchangés.

Exceptions : les réductions pour les formations combinées sont supprimées, la formation aux premiers secours est suspendue cette saison et la participation aux frais des familles du collectif jeunes (stages, TIJ...) sera un peu plus importante.

### Ligue régionale

Alors que la Ligue a affirmé dans plusieurs réunions que son projet prévoyait une réduction des budgets dédiés au sport, le conseil s'inquiète vivement des décisions prises depuis, qui semblent toutes aller dans l'autre sens : promotion de F. Jacob, recrutement de deux emplois sportifs, et enfin recrutement d'un chargé de mission pour les compétitions.

Ce dernier emploi serait en partie financé par une nouvelle taxe prélevée sur les compétitions.

Outre leur bien-fondé très discutable, le conseil désapprouve absolument la forme : AG d'avril avec votes financiers alors que les chiffres ont été cachés aux membres de l'assemblée, absence coutumière de transparence et de concertation avec les comités, et enfin annonce le 21 juillet, en plein été, de la taxe sur les compétitions.

Après avoir proposé son aide (y compris financière comme cela a été le cas pour le CNDS) aux autres comités, le conseil approuve la démarche consistant à les consulter sur une éventuelle contestation collective de ces décisions. Il s'inquiète de l'absence de réponse concrète à la date de la réunion.

Les élections générales à la Ligue auront finalement lieu le 1er octobre. Le conseil débat des conditions pouvant permettre au Comité d'être moins ignoré dans la future gouvernance, débat qui se poursuivra par courriel en septembre.

Ordre du jour épuisé à 22 h 22.

### *Prochaines réunions :*

AG élective Ligue le 1er octobre.

AG élective Comité le 9 novembre.